



Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le 02/03/2020



ID : 031-213104219-20200225-DEL2020\_02\_02-DE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE - GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PINS-JUSTARET

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 25 février 2020
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février à dix-neuf heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Baptiste CASETTA, Maire.
27	27	27	
DATE DE LA CONVOCATION			
19 février 2020			
DATE D'AFFICHAGE			
19 février 2020			

Etaients présents

Mesdames PRADERE, VIANO, CADAUX-MARTY, VIOLTON, SALES, JUCHAULT, BAZILLOU, DESPAUX, CROUZET, TALAZAC, TARDIEU.

Messieurs CASETTA, LECLERCQ, MORANDIN, DUPRAT, CHARRON, STEFANI, BLOCH, BOST, ALBOUY, BOSCHATEL, CASSOU-LENS, BORDIER, MATTIUZZO, DANTON.

Procurations

Mme SOUTEIRAT avait donné procuration à M. BOST

M. SOUREN avait donné procuration à Mme VIOLTON

Absents

Néant

Mme JUCHAULT a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (27 voix pour).

**DELIBERATION N°2020-02-02**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur Daniel LECLERCQ, rapporteur de la commission des finances, fait part à l'assemblée communale qu'à l'expiration de l'exercice budgétaire, Monsieur le Maire établit un compte administratif qui présente les résultats de l'exécution du budget. Le compte administratif est établi par exercice.

Il compare :

- d'une part, les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget ;

- d'autre part, le total des émissions de titres de recettes ou des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget.

Il est établi à l'aide de la comptabilité tenue par Monsieur le Maire en cours d'année.

Le Conseil Municipal se prononce expressément sur le compte administratif de Monsieur le Maire, et arrête les comptes de la commune après avoir vérifié l'exactitude matérielle de l'exécution du budget.



Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le 02/03/2020



ID : 031-213104219-20200225-DEL2020\_02\_02-DE

La présidence du Conseil Municipal, lors des séances consacrées à l'examen du compte administratif de Monsieur Le Maire, est confiée à un président ad hoc désigné par le conseil. Monsieur Le Maire peut assister à la discussion. Mais il doit se retirer au moment du vote.

Monsieur Daniel LECLERCQ présente alors le projet de Compte Administratif 2019 pour la commune.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 616 397,44	G	2 895 936,76
	Section d'investissement	B	692 954,06	H	684 082,39
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	421 836,66
	Report en section d'investissement (001)	D	373 337,28	J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			<b>3 682 688,78</b>		<b>4 001 857,71</b>
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	126 636,11	L	152 876,74
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020</b>		<b>126 636,11</b>		<b>152 876,74</b>
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		2 616 397,44		3 317 775,32
	Section d'investissement		1 102 927,45		836 959,13
	<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>3 809 324,89</b>		<b>4 154 734,45</b>
		= A+C+E		= G+I+K	
		= B+D+F		= H+J+L	
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	757 434,82		757 434,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 161 755,77		1 161 755,77
014	Atténuations de produits	141 078,67		141 078,67
65	Autres charges de gestion courante	262 023,35		262 023,35
66	Charges financières	121 906,47	0,00	121 906,47
67	Charges exceptionnelles	43 619,45	0,00	43 619,45
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	128 578,91	128 578,91
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 487 818,53</b>	<b>128 578,91</b>	<b>2 616 397,44</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00
INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 356,09	4 356,09
16	Remboursement d'impôts (sauf 1608 non bud.)	349 834,48	0,00	349 834,48
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
<b>Total des opérations d'équipement</b>		<b>130 418,04</b>		<b>130 418,04</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 202,60	0,00	14 202,60
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	188 480,01	1,00	188 491,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 651,84	0,00	5 651,84
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>688 596,97</b>	<b>4 357,09</b>	<b>692 954,06</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				373 337,28



Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le 02/03/2020



ID : 031-213104219-20200225-DEL2020\_02\_02-DE

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 911,87		23 911,87
70	Produits des services, du domaine et ventes	32 269,14		32 269,14
73	Impôts et taxes	1 920 656,50		1 920 656,50
74	Dotations, subventions et participations	853 952,35		853 952,35
75	Autres produits de gestion courante	45 408,29		45 408,29
76	Produits financiers	11,25	0,00	11,25
77	Produits Exceptionnels	7 373,27	4 356,09	11 729,36
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 891 582,67</b>	<b>4 356,09</b>	<b>2 895 938,76</b>
Pour Information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				421 836,56

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1069)	301 929,99	0,00	301 929,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	51 674,31		51 674,31
13	Subventions d'investissement	201 898,18		201 898,18
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non bud)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(0) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		128 578,91	128 578,91
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>555 502,48</b>	<b>128 578,91</b>	<b>684 081,39</b>
Pour Information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				0,00

M. le Maire s'étant retiré, le conseil municipal,

Après avoir désigné M. LECLERCQ comme président,

À l'unanimité (26 voix pour),

**APPROUVE** le Compte Administratif 2019 pour la commune de Pins-Justaret

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 25 février 2020  
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

  


Jean-Baptiste CASSETTA